



Introduction

La politique régionale de l'UE vise à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale en réduisant les disparités en termes de développement entre les différentes régions et les différents États membres. Ses trois principaux objectifs sont:

- la convergence, dans le cadre de laquelle les États membres et les régions les plus pauvres recevront des aides correspondant à environ 82 % des fonds disponibles pour la période 2007-2013;
- la compétitivité régionale et l'emploi, qui bénéficieront d'environ 16 % des fonds disponibles pour la période 2007-2013;
- la coopération territoriale européenne, qui recevra environ 2,5 % des fonds disponibles pour la période 2007-2013.

Les principaux instruments de la politique régionale sont les fonds structurels et les fonds de cohésion.

- Le Fonds européen de développement régional (FEDER) intervient dans tous les États membres et cofinance des investissements physiques et, dans certaines limites, la formation des citoyens.
- Le Fonds social européen (FSE) est mis en œuvre en accord avec la stratégie européenne pour l'emploi.
- Le Fonds de cohésion cofinance principalement des projets relatifs aux transports et à l'environnement dans les États membres dont le revenu national brut par habitant est inférieur à 90 % de la moyenne européenne.
- La composante de développement régional ainsi que la composante de coopération transfrontalière du nouvel instrument de pré-adhésion (IPA) aident les pays candidats à améliorer leur compétitivité, notamment par le développement des réseaux de transport et de l'infrastructure environnementale.



Le FEDER se concentre sur les régions les plus pauvres en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant. Il vise à renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres régionaux. Ce fonds peut intervenir au titre des trois nouveaux objectifs de la politique régionale. Dans les régions de l'objectif «convergence», son action porte essentiellement sur la modernisation et la diversification des structures économiques, ainsi que sur la sauvegarde ou la création d'emplois durables. En ce qui concerne la compétitivité régionale et l'emploi, les priorités du FEDER s'articulent autour de l'innovation et de l'économie de la connaissance, de l'environnement et de la prévention des risques, ainsi que de l'accès aux services de transports et de télécommunications d'intérêt économique général. En matière de coopération territoriale européenne, le FEDER a pour fonction de développer des activités économiques et sociales transfrontalières, d'établir et de développer la coopération transnationale et de renforcer l'efficacité de la politique régionale par la promotion et la coopération interrégionales, ainsi que par la mise en réseau et l'échange d'expériences entre les autorités régionales et locales.

Le FSE vise à améliorer l'emploi et les possibilités d'emploi dans l'UE. Il intervient dans le cadre des objectifs «convergence» et «compétitivité régionale et emploi». Le FSE soutient les actions des États membres et s'intéresse essentiellement aux quatre domaines clés suivants: l'amélioration de la capacité d'adaptation des travailleurs et des entreprises (systèmes d'apprentissage tout au long de la vie, conception et diffusion d'organisations du travail novatrices); l'amélioration de l'accès à l'emploi et à la participation au

marché du travail; le renforcement de l'intégration sociale par la lutte contre la discrimination et un accès facilité des personnes défavorisées au marché du travail; la promotion de partenariats pour les réformes dans les domaines de l'emploi et de l'insertion.

Le Fonds de cohésion aide les États membres dont le revenu national brut (RNB) par habitant est inférieur à 90 % de la moyenne européenne. Il leur permet de réduire leur retard économique et social et de stabiliser leur économie. Il soutient des actions dans le cadre de l'objectif «convergence». Pour la période 2007-2013, le Fonds de cohésion concerne la Bulgarie, Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie. L'Espagne est seulement éligible à titre transitoire. Le Fonds de cohésion finance des actions s'inscrivant dans les deux catégories suivantes: les réseaux transeuropéens de transport, notamment les projets prioritaires d'intérêt européen; et l'environnement, qui comprend également les projets liés à l'énergie ou aux transports, pour autant qu'ils présentent des avantages manifestes pour l'environnement.

Définitions et disponibilité des données

Des statistiques régionales comparables, composante majeure du système statistique européen, sont collectées depuis plusieurs décennies. Les statistiques régionales d'Eurostat couvrent les principaux aspects de la vie économique et sociale de l'UE. Les concepts et définitions utilisés pour ces statistiques régionales sont aussi proches que possible de ceux utilisés pour la production de statistiques au niveau national.



Toutes les statistiques à un niveau régional au sein de l'UE reposent sur la nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS). La NUTS est utilisée depuis de nombreuses décennies pour les statistiques régionales mais elle n'est devenue une base juridique qu'en 2003, avec le règlement (CE) n° 1059/2003. De nouveaux États membres ayant adhéré à l'UE, le règlement NUTS a été modifié pour tenir compte de la classification régionale dans ces pays. Une telle modification a eu lieu en 2004 lorsque l'UE a accueilli 10 nouveaux États membres, et de nouveau en 2007 avec l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie. Une révision de la classification NUTS a été effectuée en 2006 et une version révisée (NUTS 2006) est entrée en vigueur le 1er janvier 2008 avec le règlement (CE) n° 105/2007.

La NUTS est une classification hiérarchique; elle subdivise chaque État membre en un certain nombre de régions au niveau NUTS 1. Chacune de ces régions est ensuite subdivisée en régions de niveau NUTS 2, elles-mêmes subdivisées en régions de niveau NUTS 3. Les régions NUTS sont, en général, des unités administratives, correspondant au territoire sur lequel les autorités locales exercent leur pouvoir. Ces régions administratives sont généralement adoptées par les statisticiens comme étant les unités les plus appropriées pour la collecte, le traitement et la diffusion des données. Dans le cadre de la NUTS actuelle (version de 2006), le territoire de l'Union européenne (EU-27) est subdivisé en 97 régions de niveau NUTS 1, en 271 régions de niveau NUTS 2 et en 1 303 régions de niveau NUTS 3.

Depuis 2004, Eurostat collecte et publie également des statistiques urbaines mesurant, à travers quelque 338 indicateurs, la «qualité de vie» dans 321 villes de l'Union européenne, de Croatie, de Turquie, de Norvège et de Suisse. Les données sont disponibles à trois niveaux: pour les villes

proprement dites, pour les zones urbaines plus larges et pour les quartiers infra-urbains. Le principal objectif de la collecte de données dans le cadre de l'Audit urbain est de fournir des informations permettant d'évaluer la qualité de vie dans les villes européennes, en la mesurant au moyen de toute une série d'indicateurs (qui se rapportent à la vie en ville, tels que la démographie, le logement, la santé, la criminalité, le marché du travail, les différences de revenus, l'administration locale, les diplômes d'études, l'environnement, le climat, les structures de déplacement, la société de l'information et les infrastructures culturelles), ainsi qu'au moyen d'enquêtes d'opinion menées parmi la population de ces villes.

Conclusions principales

Les cartes présentées ici illustrent la diversité des régions d'Europe. Elles montrent que, pour de nombreux aspects économiques et sociaux, des écarts assez importants peuvent également être constatés à l'intérieur d'un même pays. Dans la plupart des cas, la région de la capitale d'un pays s'en sort mieux, économiquement parlant, que les zones plus rurales.

Les régions européennes les plus riches en 2005, selon le PIB par habitant, étaient concentrées dans les grandes conurbations des États membres de l'EU-15, la région d'Inner London arrivant en tête du classement (avec 67 798 euros par habitant). Parmi les 20 premières régions, Praha et Bratislavský kraj étaient les seules régions des pays ayant rejoint l'UE depuis 2004, occupant respectivement les 12e et 18e places des 271 régions au sein des États membres de l'EU-27 pour lesquels les données sont présentées. Les dix régions les plus pauvres (selon cet instrument de mesure) étaient toutes situées en Bulgarie et en Roumanie, tandis que des régions roumaines, hongroises et polonaises représentaient les régions classées



entre la 10^e et la 20^e place. La région occupant la première place de ce classement était douze fois plus riche que celle figurant en fin de classement.

Les plus grandes disparités en termes de répartition de la richesse entre les régions d'un même pays ont été enregistrées au Royaume-Uni, en France, en Belgique et en Slovaquie. Pour chacun de ces cas, le PIB par habitant le plus élevé a été enregistré pour la région dans laquelle se trouve la capitale, et l'exclusion de cette région réduit considérablement la répartition. Le schéma du PIB par habitant le plus élevé enregistré dans la région comprenant la capitale n'a pas été observé dans tous les États membres, Hambourg étant par exemple la région la plus riche d'Allemagne, Åland la plus riche de Finlande et les provinces de Bolzano/Bozen et de Lombardie les plus riches d'Italie. Il convient d'interpréter avec le plus grand soin les données relatives au PIB par habitant. En effet, cette valeur est influencée par les personnes travaillant dans une région et résidant dans une autre: le PIB par habitant très élevé dans les régions d'Inner London, de Luxembourg ou de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest (les trois régions présentant le PIB par habitant le plus élevé) peut, au moins en partie, s'expliquer par les flux quotidiens massifs de travailleurs provenant de régions voisines voire, pour le cas du Luxembourg, de pays voisins.

À l'inverse, plusieurs régions de la Bulgarie et de la Roumanie ainsi que les trois États membres baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) ont enregistré une croissance importante du PIB par habitant: une analyse de la période allant de 2001 à 2005 montre que les 15 premières régions de l'EU-27 pour la croissance du PIB par habitant comptaient huit régions en Roumanie, trois régions en Bulgarie, les trois États membres baltes, ainsi qu'une région en République tchèque et une région en Slovaquie. La croissance la plus importante s'élevait à 11,5 % pour l'Estonie, tandis que quatre régions de Roumanie (Vest, Sud-Muntenia, Nord-Vest et Sud-Est) ont enregistré une croissance dépassant 10 %. Les 20 régions de l'EU-27 dont la croissance est la plus lente comprenaient 18 régions en Italie, Åland en Finlande et la Guyane française. Parmi ces régions, sept régions italiennes, Åland et la Guyane ont toutes enregistré une chute de leur PIB par habitant pour la période considérée, la baisse la plus importante atteignant en moyenne 1,1 % par an dans la région d'Abruzzo.

Dix-neuf régions de l'EU-27 présentaient une densité de population supérieure à 1 000 habitants par kilomètre carré, dont six régions britanniques (y compris la région la plus densément peuplée d'Inner London, qui compte 9 159 habitants/km²), trois régions allemandes (dont Berlin), ainsi que les capitales de la Belgique, de l'Autriche, de la République tchèque, de



la Roumanie et de la Grèce, tandis que les autres régions comprenaient Malte, Zuid-Holland (aux Pays-Bas) et les deux régions autonomes de Melilla et Ceuta (Espagne). Huit des dix régions les moins peuplées pour lesquelles des données sont disponibles se trouvaient en Finlande ou en Suède, aux côtés de la Guyane (France) et de Castilla-la Mancha (Espagne).

Bien que la Guyane connaisse la densité de population la plus faible, elle a enregistré la croissance démographique la plus forte (3,5 % par an) entre janvier 2001 et janvier 2006. Sept des dix régions ayant connu les croissances démographiques les plus rapides de l'EU-27 se trouvaient en Espagne, essentiellement dans les îles, dans la zone côtière orientale et dans la Comunidad de Madrid. Les deux autres régions parmi celles ayant connu les croissances démographiques les plus rapides de l'EU-27 étaient le Flevoland (aux Pays-Bas) et Border, Midland and Western (en Irlande). Un peu plus d'un quart (27,8 %) des 263 régions pour lesquelles des données sont disponibles a enregistré une baisse de la population pendant la période considérée. Parmi

celles-ci, six régions, deux en Allemagne et quatre en Bulgarie, ont connu des baisses annuelles de leur population dépassant 1 % par an et seule la région Severozapaden (Bulgarie) a enregistré une baisse supérieure à 2 % par an.

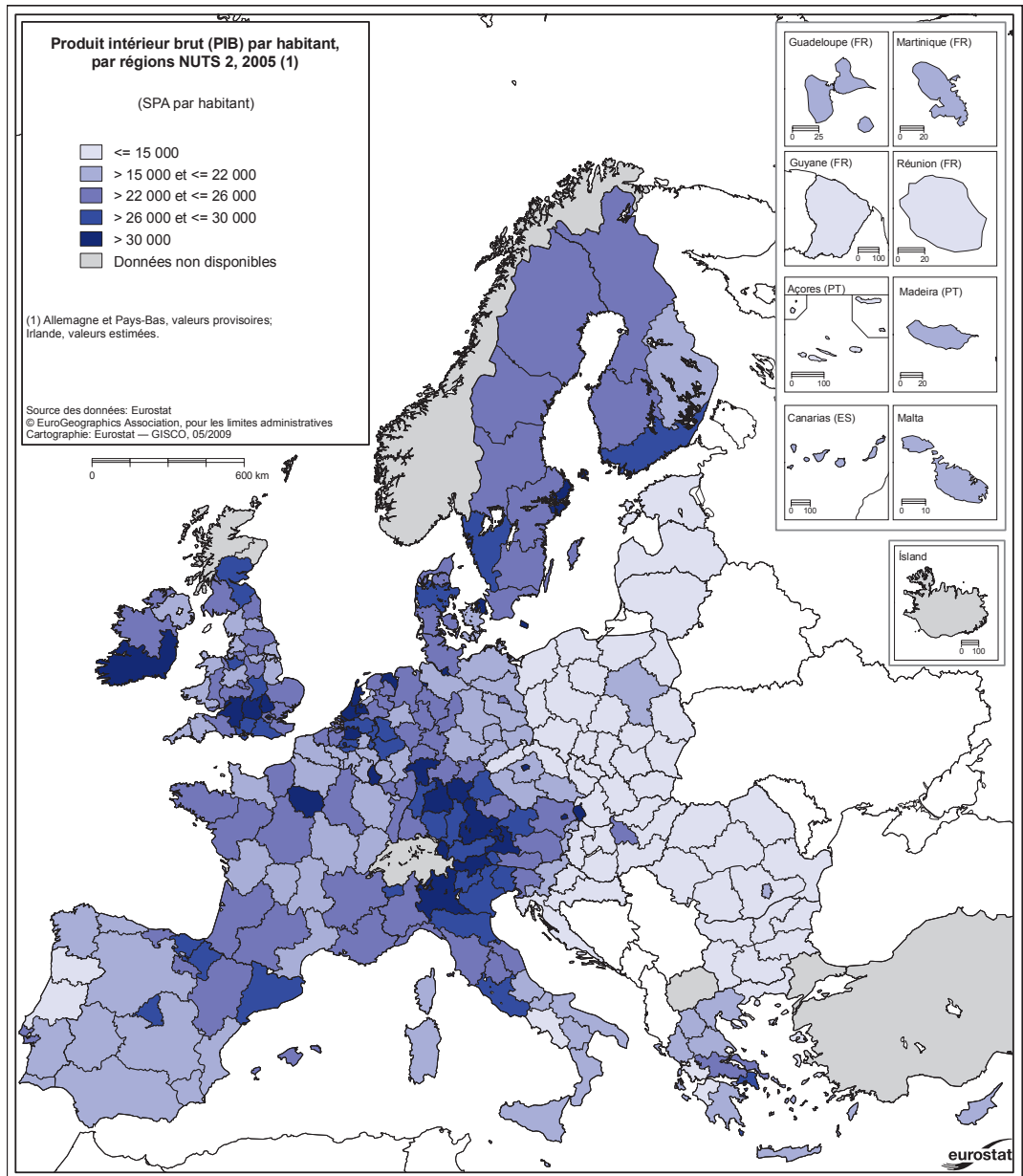
Certains des taux de dépendance des personnes âgées les plus élevés ont été relevés dans des zones agricoles et rurales d'Italie, de France et du Portugal, ou dans des régions d'Allemagne orientale (Chemnitz, Dresden, Sachsen-Anhalt ou Leipzig).

Les taux de chômage les plus hauts en 2007 ont été enregistrés dans les quatre départements français de la Réunion, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane, suivis des deux régions autonomes espagnoles de Ceuta et de Melilla. Parmi les 11 régions suivantes, sept se trouvaient en Allemagne orientale, deux en Slovaquie et une était la région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest. Sept des 15 régions présentant les taux de chômage les plus faibles se trouvaient aux Pays-Bas, dont la région de Zeeland, qui a enregistré le taux le plus bas (2,1 %).



Carte 15.1: Produit intérieur brut (PIB) par habitant, par région NUTS 2, 2005 (1)

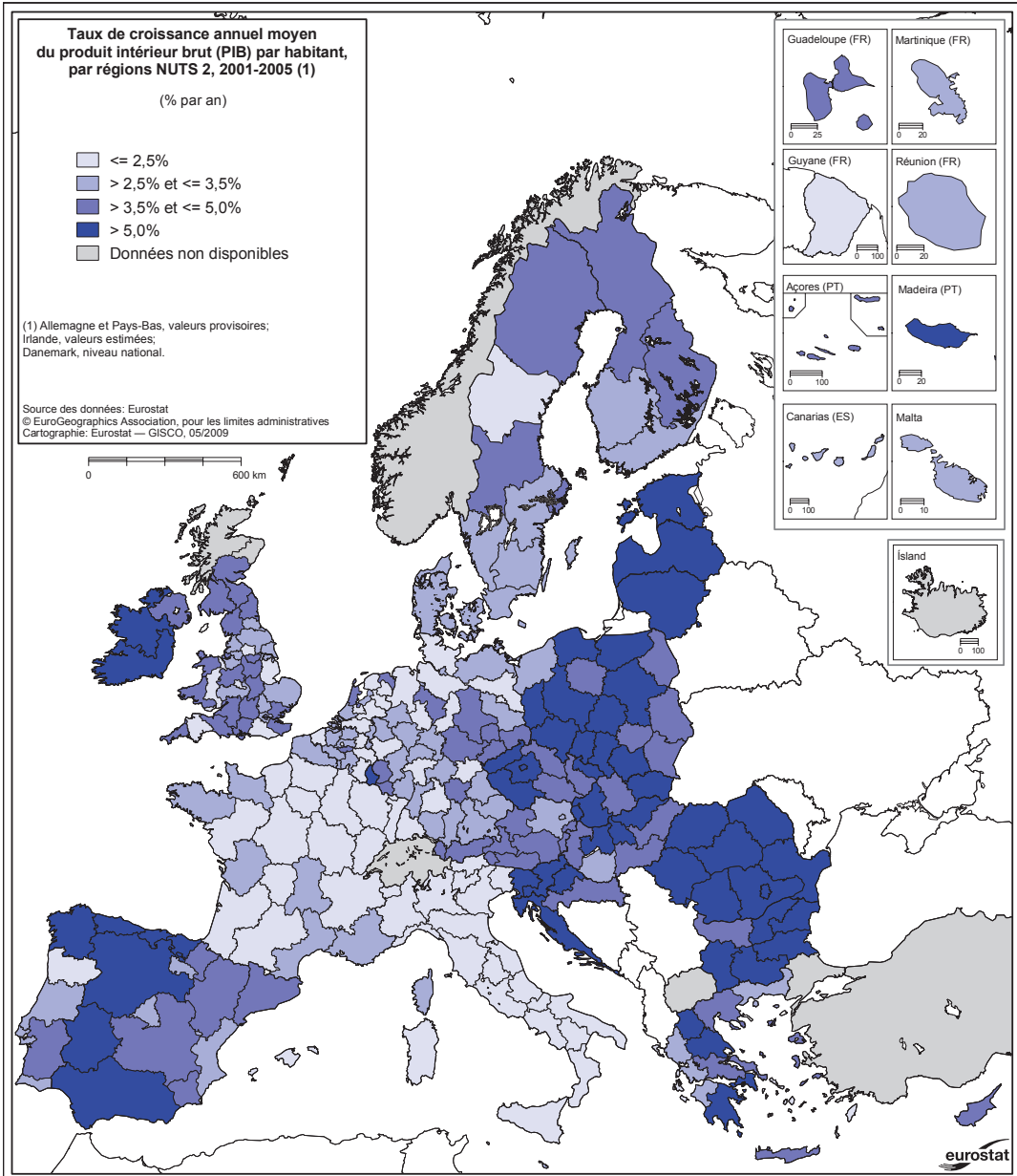
(en SPA par habitant)



Source: Eurostat (tgs00005)



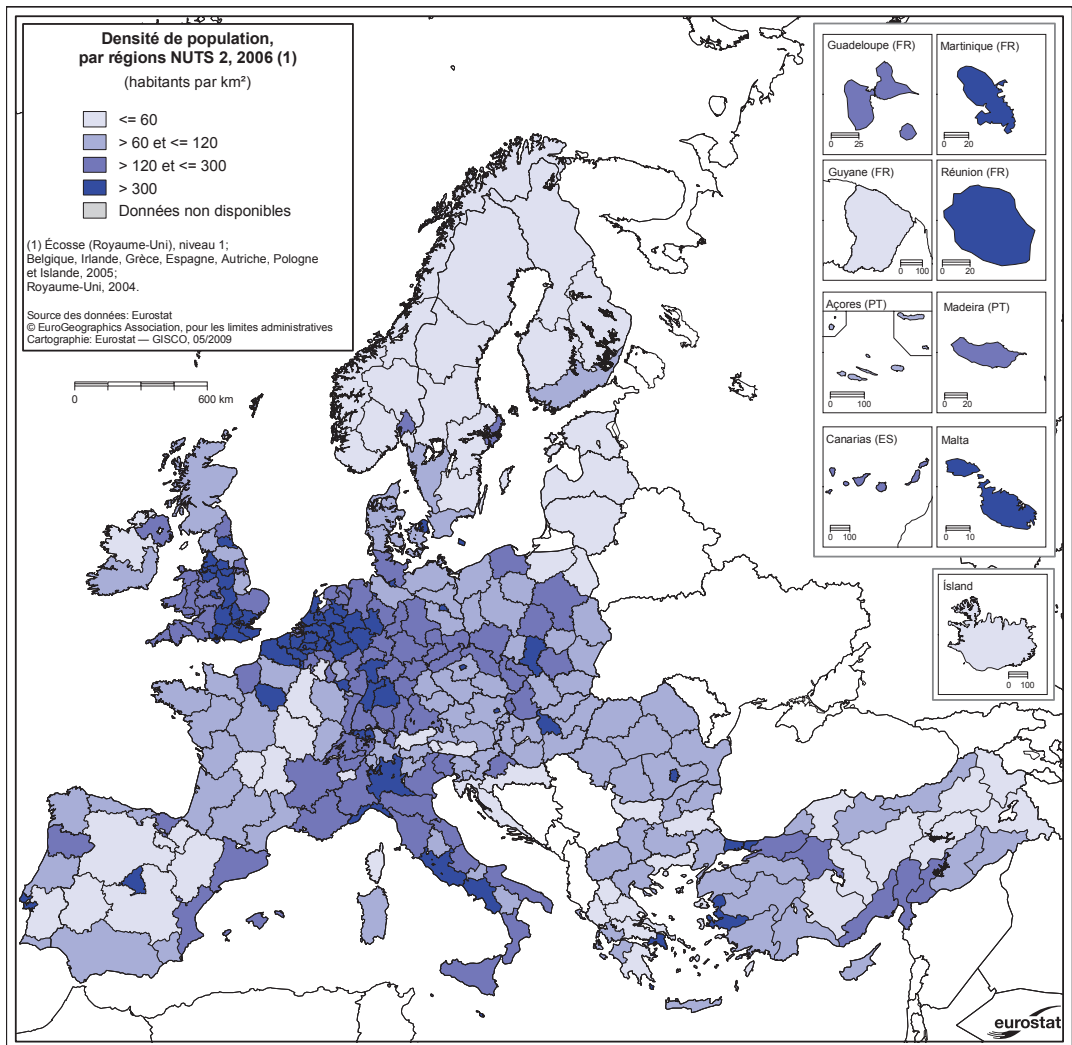
Carte 15.2: Taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut (PIB) par habitant, par région NUTS 2, 2001-2005 (1)
(en % par an)



Source: Eurostat (tgs00005)



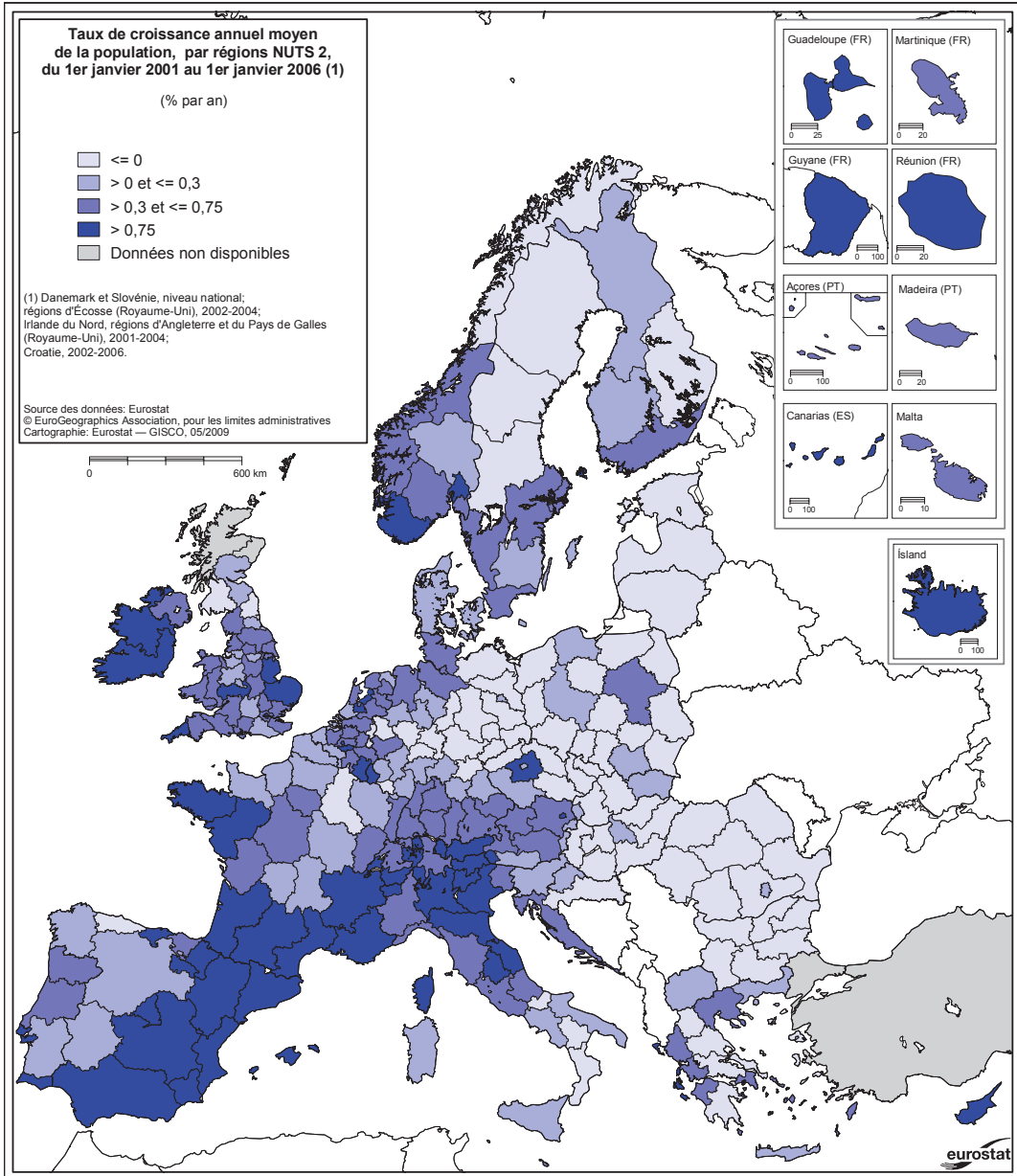
Carte 15.3: Densité de population, par région NUTS 2, 2006 (1)
(en habitants par km²)



Source: Eurostat (tgs00024)



Carte 15.4: Taux de croissance annuel moyen de la population, par région NUTS 2, du 1er janvier 2001 au 1er janvier 2006 (1)
(en % par an)

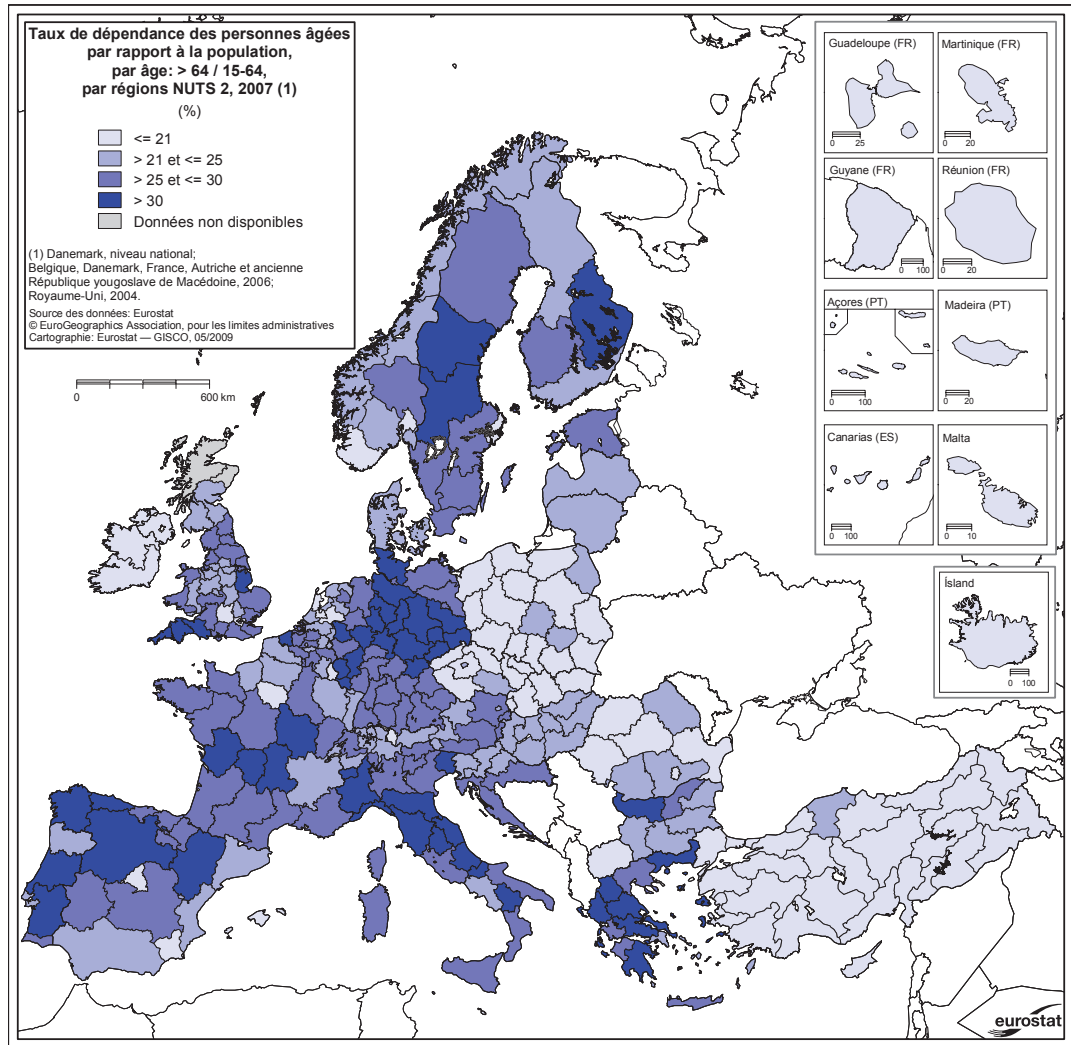


Source: Eurostat (reg_d2jan)



Carte 15.5: Taux de dépendance des personnes âgées par rapport à la population, par âge: > 64 / 15-64, par région NUTS 2, 2007 (1)

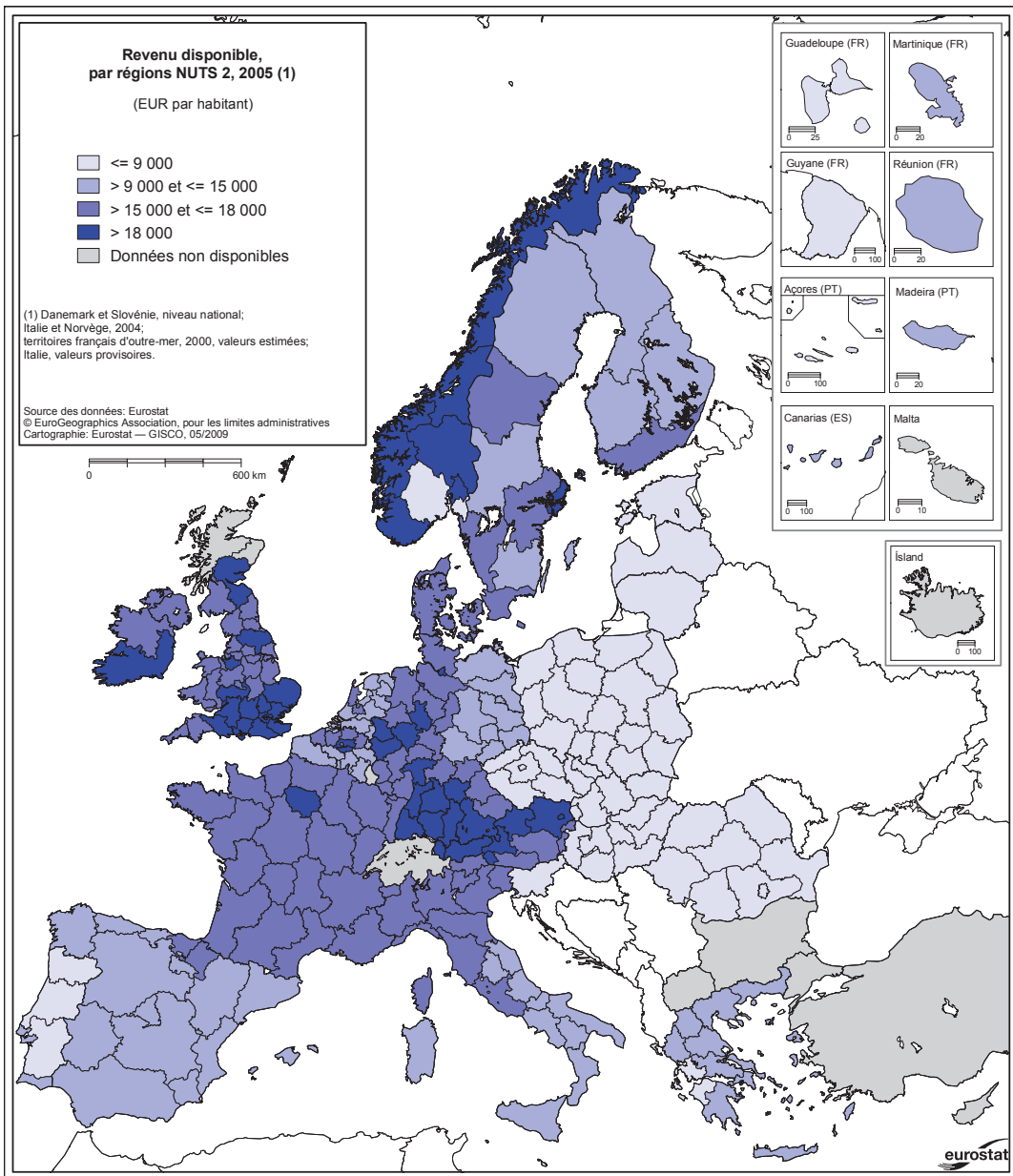
(en %)



Source: Eurostat (reg_d2)an)



Carte 15.6: Revenu disponible, par région NUTS 2, 2005 (1)
(en euros par habitant)

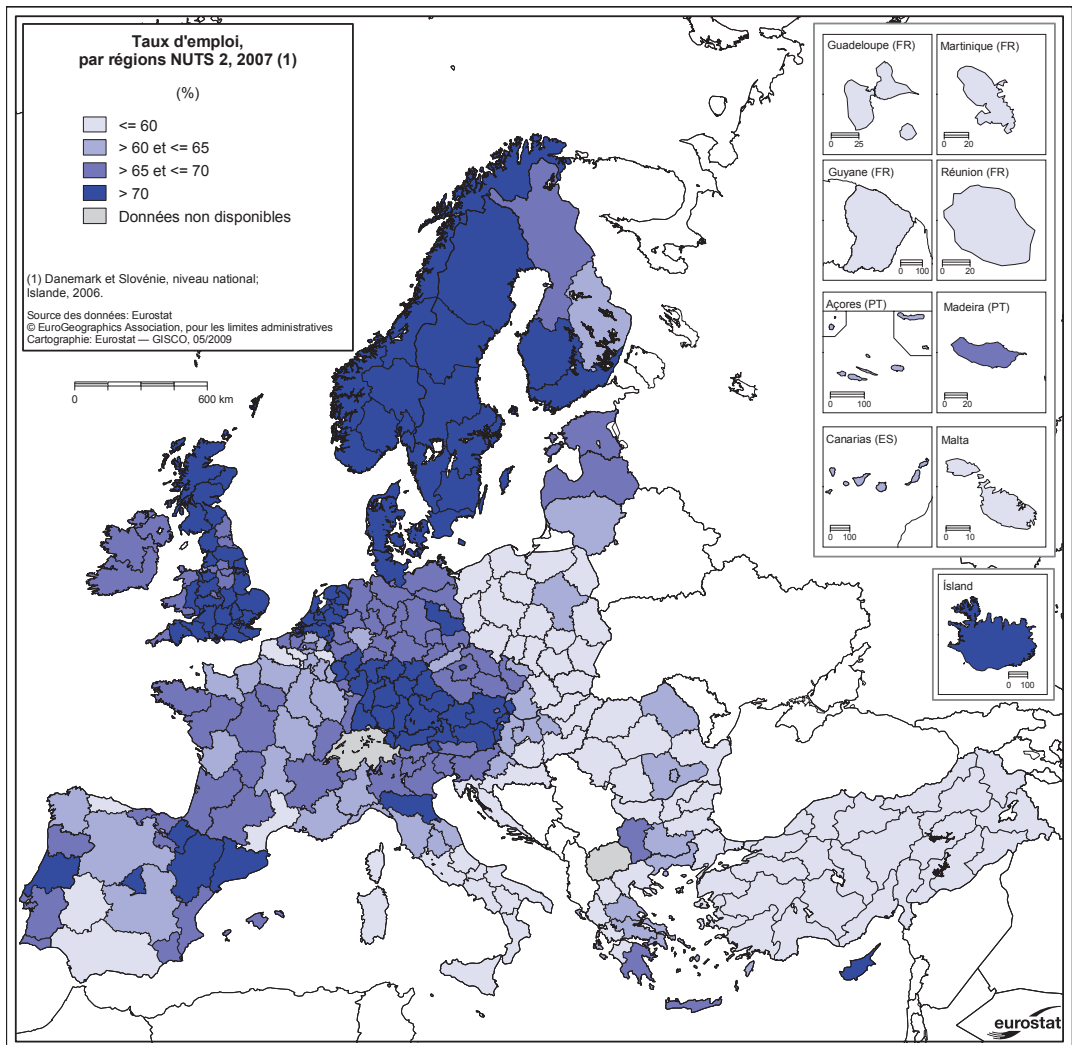


Source: Eurostat (tgs00026)



Carte 15.7: Taux d'emploi, par région NUTS 2, 2007 (1)

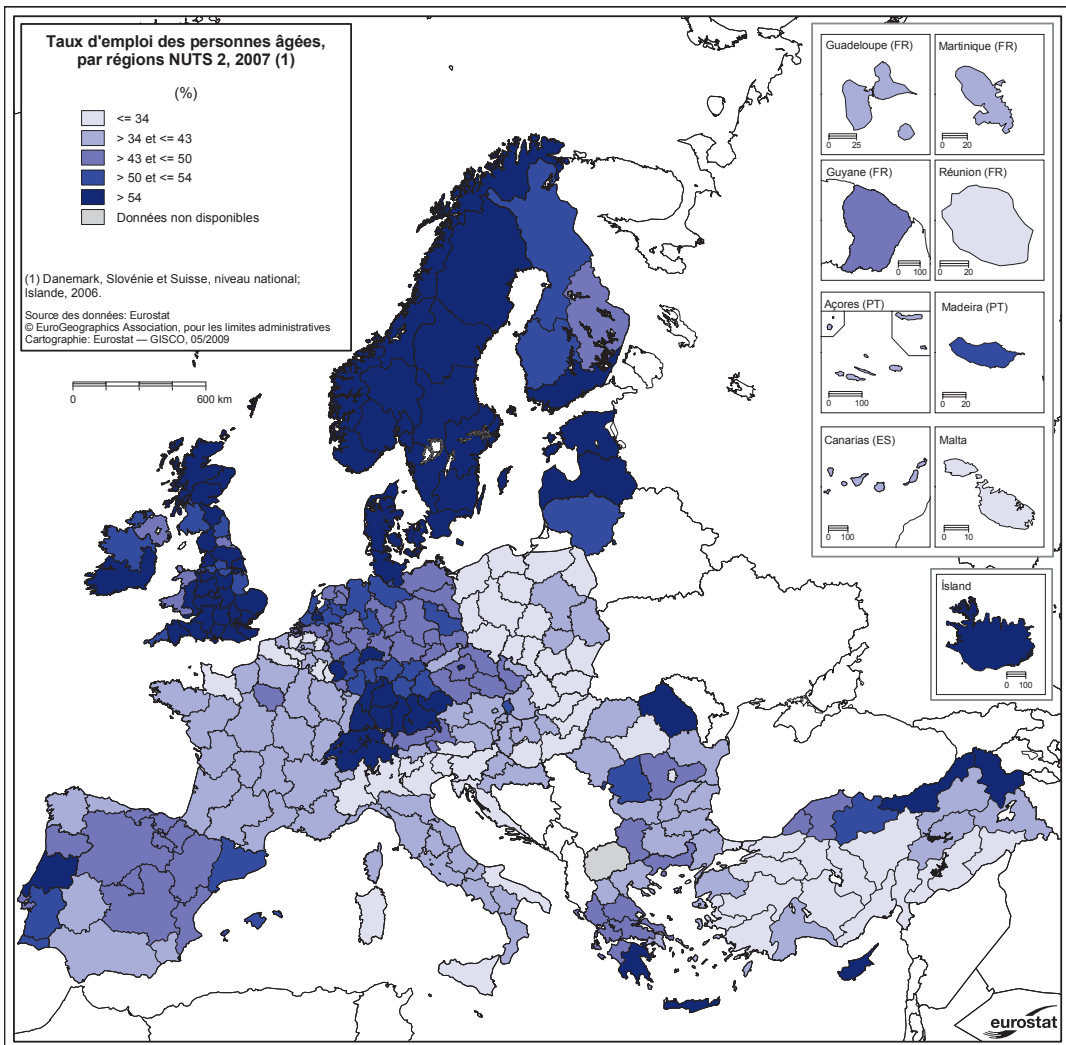
(en %)



Source: Eurostat (tgs00007)



Carte 15.8: Taux d'emploi des personnes âgées (55-64), par région NUTS 2, 2007 (1)
(en %)

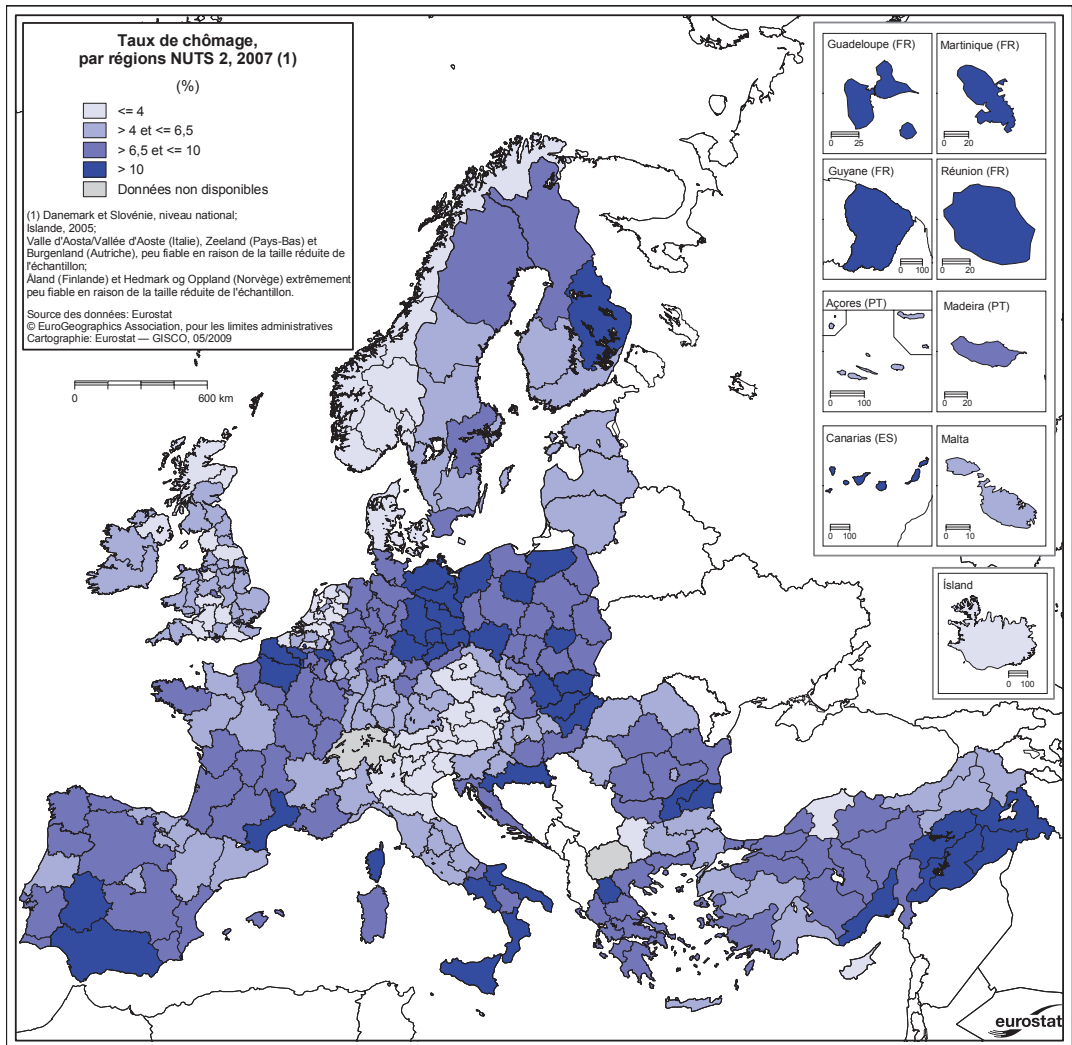


Source: Eurostat (reg_lfe2emprt)



Carte 15.9: Taux de chômage, par région NUTS 2, 2007 (1)

(en %)



Source: Eurostat (tgs00010)

**Tableau 15.1:** Dispersion des taux d'emploi régionaux (1)

(coefficient de variation)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
EU-27	12,9	13,0	13,2	13,2	12,9	12,1	11,9	11,4	11,1
Zone euro	13,3	13,0	12,7	12,1	11,5	10,5	10,6	10,6	10,8
Belgique	8,0	7,9	8,0	8,0	7,7	8,7	8,4	8,7	8,6
Bulgarie	:	:	:	:	6,6	6,9	7,2	7,3	7,1
République tchèque	5,6	5,8	5,7	5,6	5,8	5,6	5,5	5,2	4,6
Danemark	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Allemagne	5,4	5,4	5,8	5,7	5,9	6,0	5,6	5,2	4,8
Estonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Grèce	5,2	5,1	4,3	3,8	3,2	4,1	4,3	3,7	3,5
Espagne	10,8	10,7	10,0	9,3	9,0	8,7	8,3	7,8	7,5
France	7,1	6,9	8,3	8,0	7,2	7,1	7,2	7,4	6,6
Italie	17,4	17,5	17,1	16,7	17,0	15,6	16,0	16,0	16,3
Chypre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lettonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hongrie	9,1	9,0	8,8	9,4	8,5	9,4	9,9	9,1	9,7
Malte	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	2,3	2,2	2,3	2,2	2,3	2,3	2,0	2,2	2,2
Autriche	2,3	2,5	2,6	2,5	3,0	3,5	4,1	3,4	3,8
Pologne	4,8	6,9	7,2	7,3	7,2	6,4	5,6	5,1	4,5
Portugal	3,6	4,3	3,5	3,8	3,9	3,5	3,3	3,1	3,3
Roumanie	4,2	4,6	5,6	3,2	3,5	4,9	4,5	3,6	4,6
Slovénie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Slovaquie	8,1	9,1	8,3	7,3	7,6	9,0	9,8	8,6	8,3
Finlande	6,7	6,8	7,0	6,7	6,1	5,5	5,5	5,4	5,6
Suède	4,8	4,5	4,2	4,6	4,3	4,4	3,0	2,9	2,4
Royaume-Uni	7,5	7,1	6,8	6,6	6,1	5,9	5,7	5,5	5,4
Croatie	:	:	:	:	:	:	:	:	7,5
Islande	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Liechtenstein	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	2,4	2,4	2,2	1,6	1,6	1,7	1,3	2,3	2,5

(1) Variation des taux d'emploi pour la tranche d'âge 15-64 ans entre les régions (niveau NUTS 2) et au sein des pays.

Source: Eurostat (tsisc050)